

« **Quand l'Etat prend des engagements, il se doit de les respecter** »

La Directrice Exécutive de NDH-Cameroun justifie l'implication de son organisation dans la plateforme DESC

Quelles sont les raisons qui ont milité en faveur de l'adhésion de NDH-Cameroun à la plateforme DESC ?

Nouveaux Droits de l'Homme Cameroun fait partie de cette plateforme tout simplement parce que NDH s'engage dans tout ce qui est dédié à la protection des Droits de l'Homme même si nous sommes spécialement engagés sur les droits civils et politiques. Mais comme nous le savons, les droits sont interdépendants et liés intimement les uns aux autres. Quand nous avons été au courant de la création de cette plateforme, nous nous sommes dit que nous pouvons apporter quelque chose dans la promotion des Droits Humains...

Dans cette plateforme, nous sommes aussi engagés dans la rédaction du rapport alternatif. Nous avons déjà facilité la rédaction du premier rapport alternatif. Dans le cadre de la rédaction du deuxième rapport, nous apportons notre appui, même si ce n'est pas spécifiquement dans le domaine des droits civils et politiques. Il nous a été confié la thématique du droit au travail...

On a pu remarquer depuis quelques années que les thématiques liées à l'éducation, aux déguerpissements vous préoccupent aussi...

Au-delà des droits civils, ce sont les thèmes qui nous intéressent parce que là-dessus,

ce sont les sujets que les victimes et les Camerounais qui nous approchent rencontrent régulièrement. Dans l'accompagnement que nous apportons aux victimes nous essayons de les accompagner dans les procédures judiciaires ou à travers des conseils. L'éducation nous intéresse aussi parce que la problématique de la qualité de l'éducation, l'escroquerie dans les établissements scolaires à travers l'association des parents d'élèves et enseignants (APEE) nous reviennent très souvent.

En tant qu'organisme camerounais impliqué dans le suivi des politiques publiques, on s'interroge tout de même du fait que les engagements de l'Etat deviennent comme des paroles en l'air. On se dit que quand l'Etat prend des engagements, il doit mettre en œuvre ces engagements ; je veux parler des textes et conventions internationaux ratifiés par l'Etat du Cameroun et qui sont pas appliqués partiellement ou ne sont pas du tout appliqués. Il y a donc la problématique liée à l'accès à l'éducation primaire pour tous (gratuité), à la qualité de l'enseignement secondaire, à la corruption généralisée dans les administrations, aux abus de pouvoir, aux détournements de deniers publics qui ont fait leur lit...